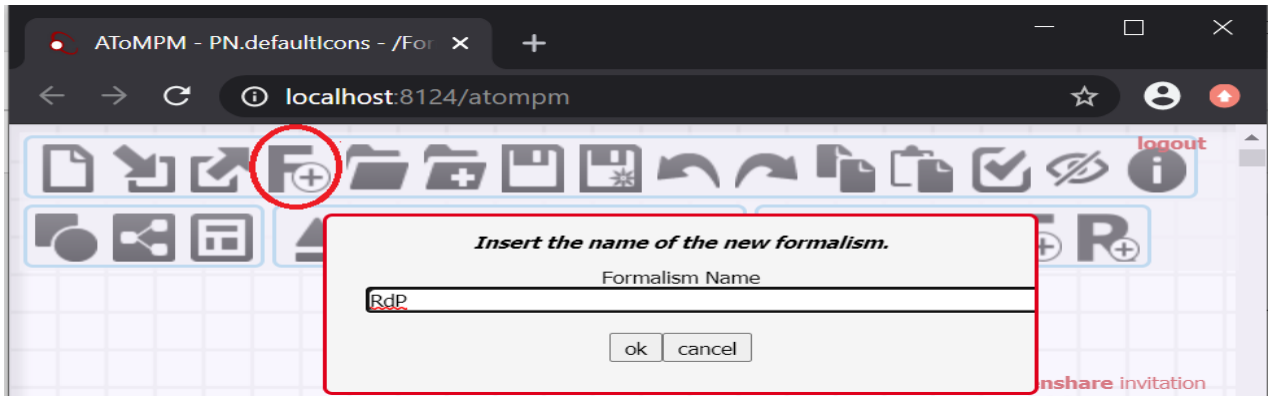


## TP 01 : Création d'un langage de modélisation « Réseaux de Petri (RdP)»

L'objectif de ce TP est le développement d'un outil graphique pour la création des Réseaux de Petri. Ce TP contient trois étapes : (1) Définition de la syntaxe abstraite des RdP , (2) Définition de la syntaxe concrète des RdP et (3) Création et Utilisation d'un modèle RdP.

Pour initialiser un nouveau formalisme RdP, appuyez sur le bouton nouveau formalisme ( F+ ) de la barre d'outils du menu principal.

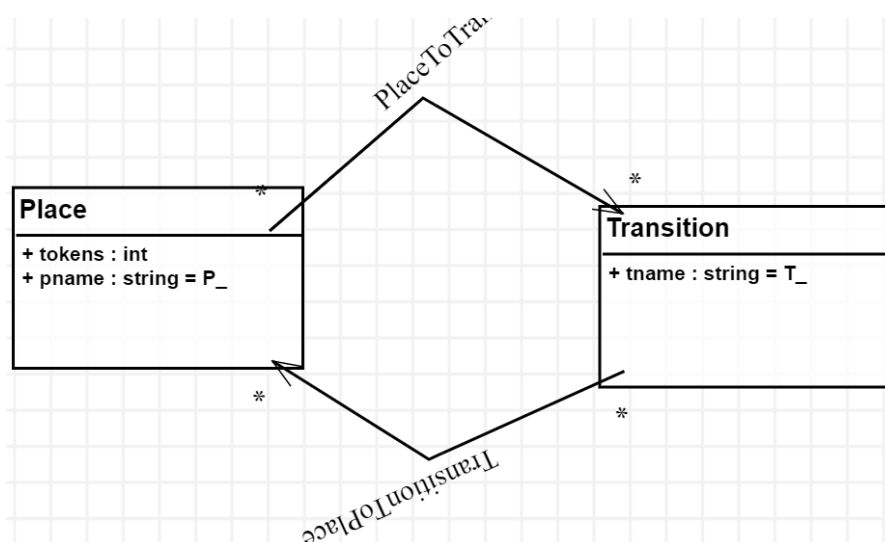


Cela génère deux fichiers dans le dossier /formalisms/RdP :

- RdP.model: c'est la syntaxe abstraite du modèle RdP
- RdP .defaulticons.model : c'est la syntaxe concrète du modèle RdP

### A-Définition de la syntaxe abstraite des RdP (méta-modèle)

A.1- La première étape est la construction du méta-modèle des RdPs. Pour ce faire , nous utilisons le diagramme de class UML (menu du formalisme *SimpleClassDiagram*). **Dessinez le meta-modèle des RdPs puis le sauvegardez dans le fichier RdP.model**



A.2-Compilez le modèle **RdP.model** pour la génération du méta-modèle (le fichier **RdP.metamodel**) en utilisant le bouton compile.

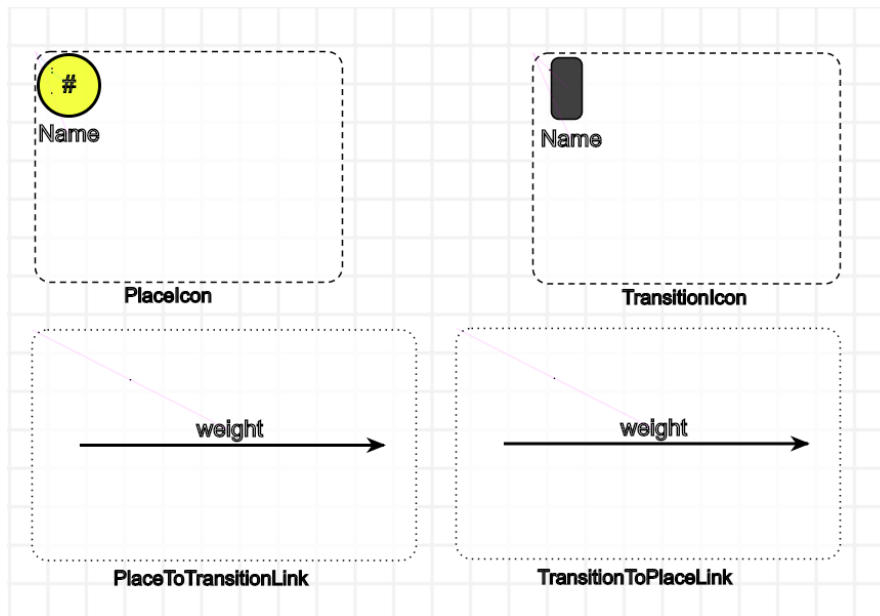


## TP 01 : Création d'un langage de modélisation « Réseaux de Petri (Rdp)»

### B-Définition de la syntaxe concrète des Rdp (méta-modèle) :

Ouvrez le modèle (syntaxe concrète) des Rdp dans le fichier `/Rdp/Rdp.defaultIcons.model`.

Dessinez la syntaxe concrète des Rdp puis la sauvegardez dans le fichier `Rdp.defaultIcons.model`.



Compilez le modèle `Rdp.defaultIcons.model` pour la génération du méta-modèle (le fichier `Rdp.defaultIcons.metamodel`) en utilisant le bouton compile.



### C- Créer et Utiliser un modèle Rdp :

La première étape lors de l'utilisation d'un langage est de charger sa barre d'outils de formalisme associée en appuyant sur le deuxième bouton de la Barre d'outils Menu principal. Un navigateur de fichiers vous est présenté.

Chargez le fichier : `formalisms /Rdp/Rdp.defaultIcons.metamodel`, puis créez le RDP suivant :

